



Préavis et congés payés

Par **dams85**, le **18/04/2015** à **21:45**

Durant le préavis l'employeur peut-il imposer la prise des congés payés et artt ??

Bonjour,

La politesse voudrait qu'un message commence par "bonjour" et se termine par "merci".

Merci pour votre attention...

Par **P.M.**, le **19/04/2015** à **09:58**

Bonjour tout d'abord,

Pendant le préavis, aucune des parties ne peut imposer à l'autre la prise de congés payés qui ne seraient pas prévus avant son début...

Il est à noter que normalement les congés payés pris pendant le préavis en repoussent le terme...

Pour la prise de jours RTT de peut être différent, mais il faudrait se référer à l'Accord RTT de branche et/ou d'entreprise...